

Engrais géraniums et plantes fleuries

Référence : FDS_493_N
Version: 2015-02

Edition révisée n° 3
Date de révision: 25/09/2015
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Engrais géraniums et plantes fleuries

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS
120, rue Jean Jaurès
92300 LEVALLOIS-PERRET

Téléphone : 09 82 55 28 56
Adresse e-mail : fds-compo-expert@compo-expert.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA : 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Information supplémentaire : EUH 210 – Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible.

Engrais géraniums et plantes fleuries

Référence : FDS_493_N
Version: 2015-02

Edition révisée n° 3
Date de révision: 25/09/2015
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 3. Composition/ informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
Dihydrogéoorthop hosphate de potassium	7778-77-0 231-913-4 01-2119490224-41-0017	-	>= 10 - <= 25
Urée	57-13-6 200-315-5 01-2119463277-33-XXXX	-	>= 5 - <= 10
Nitrate de potassium	7757-79-1 231-818-8 01-2119488224-35-0017	Ox. Sol. 2; H272	>= 1 - <= 5

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir RUBRIQUE 16.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir RUBRIQUE 16.

RUBRIQUE 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Se laver les mains à l'eau par mesure de précaution.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

Engrais géraniums et plantes fleuries

Référence : FDS_493_N
Version: 2015-02

Edition révisée n° 3
Date de révision: 25/09/2015
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Ce produit n'est pas inflammable.
Eau
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre sèche
Sable

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Ne pas contaminer l'eau superficielle.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres RUBRIQUES

Équipement de protection individuel, voir RUBRIQUE 8.

Engrais géraniums et plantes fleuries

Référence : FDS_493_N
Version: 2015-02

Edition révisée n° 3
Date de révision: 25/09/2015
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Protéger de la chaleur.
Éviter une exposition directe au soleil.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Pas de précautions spéciales requises.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Protéger de la chaleur.
Éviter une exposition directe au soleil.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs
Conteneurs en polyéthylène
Acier inoxydable

Température de stockage : 5 - 35 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez vous référer aux conditions d'utilisation indiquées sur l'étiquette du produit.

RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

DNEL

Nitrate de potassium :

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Effets systémiques
Valeur: 36,7 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Effets systémiques
Durée d'exposition: 1 jr
Valeur: 20,8 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Effets systémiques
Durée d'exposition: 1 jr
Valeur: 12,5 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs

Engrais géraniums et plantes fleuries

Référence : FDS_493_N
Version: 2015-02

Edition révisée n° 3
Date de révision: 25/09/2015
Remplace les éditions précédentes

Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Effets systémiques
Durée d'exposition: 1 jr
Valeur: 12,5 mg/kg

Urée :

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Valeur: 580 mg/kg
Exposition continue

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Valeur: 125 mg/m³
Exposition continue

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
42 mg/kg
Exposition continue

Nitrate de potassium :

Eau douce
Valeur: 0,45 mg/l
Eau de mer
Valeur: 0,045 mg/l
Valeur Limite Plafond
Valeur: 4,5 mg/l

Urée :
Eau douce
Valeur: 0,047 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard. Filtre à gaz EN 141 type B (gaz/vapeurs de composés inorganiques).
- Protection des mains : Gants en polyalcool vinylique ou en caoutchouc nitrile-butyle. Épaisseur du gant : 0,7 mm. En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection (Chloroprène ; Épaisseur du gant: 0,5 mm).
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité
- Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection
- Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Engrais géraniums et plantes fleuries

Référence : FDS_493_N
Version: 2015-02

Edition révisée n° 3
Date de révision: 25/09/2015
Remplace les éditions précédentes

Mesures de protection : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : de couleur /coloré(e)

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : donnée non disponible

pH : env. 7,1, 20 °C

Point/intervalle de fusion : env. 0 °C

Point/intervalle d'ébullition : env. 100 °C

Point d'éclair : Non applicable

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Ce produit n'est pas inflammable.

Limite d'explosivité, inférieure : Non applicable

Limite d'explosivité, supérieure : Non applicable

Pression de vapeur : donnée non disponible

Densité de vapeur relative : donnée non disponible

Densité : env. 1,2 g/cm³, 20 °C

Hydrosolubilité : soluble

Coefficient de partage: noctanol/eau : donnée non disponible

Température d'autoinflammabilité : n'est pas auto-inflammable

Température d'inflammation : Non applicable

Décomposition thermique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

Engrais géraniums et plantes fleuries

Référence : FDS_493_N
Version: 2015-02

Edition révisée n° 3
Date de révision: 25/09/2015
Remplace les éditions précédentes

Viscosité, cinématique : donnée non disponible

Propriétés explosives : Non-explosif

Propriétés comburantes : Non applicable

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Se décompose par chauffage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucune donnée disponible.

Engrais géraniums et plantes fleuries

Référence : FDS_493_N
Version: 2015-02

Edition révisée n° 3
Date de révision: 25/09/2015
Remplace les éditions précédentes

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Éviter une évaporation jusqu'à l'état sec. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Protéger de toute contamination.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts. Des métaux. Nitrates. Nitrites

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Ammoniac

RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: > 2.000 mg/kg, rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Les solutions de travail n'irritent pas la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Aucun à notre connaissance.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro : Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé)

Cancérogénicité : Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Toxicité pour la reproduction : Pas toxique pour la reproduction

Tératogénicité : Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Composants:

Nitrate de potassium :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: > 2.000 mg/kg, rat

Toxicité aiguë par inhalation : CL50: > 0,527 mg/l, rat

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50: > 5.000 mg/kg, rat

Engrais géraniums et plantes fleuries

Référence : FDS_493_N
Version: 2015-02

Edition révisée n° 3
Date de révision: 25/09/2015
Remplace les éditions précédentes

Corrosion cutanée/irritation cutanée : lapin, Résultat: Pas d'irritation de la peau
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : lapin, Résultat: Pas d'irritation des yeux
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : rat, 1 JOUR, NOAEL: \geq 1.500 mg/kg

Dihydrogéoorthophosphate de potassium :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: $>$ 4.000 mg/kg, rat
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50: $>$ 4.000 mg/kg, rat

Urée :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: 14.300 mg/kg, rat
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : rat, Oral(e), NOAEL: 2.250 mg/kg

RUBRIQUE 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour le poisson : donnée non disponible

Composants:

Nitrate de potassium :

Toxicité pour le poisson : CL50: $>$ 100 mg/l, 96 h, espèces variées
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques. : CE50: 490 mg/l, 48 h, Daphnia magna
Toxicité pour les algues : CL50: \geq 1.700 mg/l, 10 JOURS

Urée :

Toxicité pour le poisson : CL50: $>$ 6.810 mg/l, 96 h, Leuciscus idus(Ide)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques. : CE50: $>$ 10.000 mg/l, 24 h, Daphnia magna
Toxicité pour les algues : $>$ 10.000 mg/l, 192 h, Scenedesmus quadricauda (algues vertes)

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Engrais géraniums et plantes fleuries

Référence : FDS_493_N
Version: 2015-02

Edition révisée n° 3
Date de révision: 25/09/2015
Remplace les éditions précédentes

Biodégradabilité : Intrinsèquement biodégradable.

Composants:

Nitrate de potassium :

Biodégradabilité : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Une bioaccumulation est peu probable.

Composants:

Nitrate de potassium :

Bioaccumulation : Ne montre pas de bioaccumulation

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Produit:

Evaluation : Non applicable

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés : Réemploi de l'emballage interdit; rincer soigneusement l'emballage. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor.

Engrais géraniums et plantes fleuries

Référence : FDS_493_N
Version: 2015-02

Edition révisée n° 3
Date de révision: 25/09/2015
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 14. Informations relatives au transport

Règlement Transport	ADR / RID / ADNR	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.4 Groupe d'emballage	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun	Non polluant marin	Aucun
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune précaution particulière (produit non classé au transport).		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non concerné		

RUBRIQUE 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique ICPE : Non concerné

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

A notre connaissance, les substances de ce mélange n'ont pas fait l'objet d'un rapport sur la sécurité chimique (CSR)

